

Plan d'action des régions régionales de la santé

Février 2020



Plan d'action des régies régionales de la santé

Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

www.gnb.ca

ISBN 978-1-4605-2433-6 (édition imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-2434-3 (PDF : édition en anglais)

ISBN 978-1-4605-2435-0 (PDF : édition en français)

PLAN D'ACTION DES RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

NOTRE VISION

Nous réaffectons nos ressources afin d'améliorer l'accès aux services de santé, la qualité des soins et la viabilité de notre système de soins de santé.

POURQUOI UN CHANGEMENT S'IMPOSE

Le statu quo n'est pas une approche viable pour les patients, les familles et les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick. Nous devons réaffecter nos ressources pour améliorer les soins et garder nos hôpitaux ouverts.

L'an dernier, 23 interruptions de services hospitaliers sont survenues à l'échelle de la province en raison de l'effet cumulatif du manque de ressources humaines en santé et de l'augmentation de la demande liée au vieillissement de la population. Les activités de recrutement ne suffiront pas à elles seules à répondre à la demande. Nous devons stabiliser notre système de soins de courte durée tout en réorientant nos ressources de manière à assurer un accès plus rapide aux médecins de famille et aux infirmières praticiennes.

Le système de santé a besoin à la fois d'une transformation **et** de nouveaux investissements.

NOS PRIORITÉS

Les régies régionales de la santé ont répondu à l'appel du ministre de cerner les domaines dans lesquels des changements s'imposent de façon urgente. Elles ont soumis des recommandations visant l'accès aux médecins de famille et aux infirmières praticiennes, la réduction des temps d'attente, l'amélioration des services de traitement des dépendances et de santé mentale, l'augmentation des ressources humaines en santé et la viabilité des services hospitaliers.

Ces mesures contribueront à équilibrer le système alors que nous continuons à travailler avec les professionnels de la santé, les collectivités et les parties prenantes en vue de déceler d'autres possibilités de changement. La population du Nouveau-Brunswick veut un meilleur accès à des services de santé de haute qualité durant des années à venir. Nous continuerons à nous efforcer d'obtenir des résultats concernant ces priorités.

Amélioration de l'accès aux médecins de famille et aux infirmières praticiennes

Les gens du Nouveau-Brunswick veulent un accès plus rapide aux médecins de famille et aux infirmières praticiennes. Un accès amélioré aidera les gens de notre province à demeurer en santé et réduira la pression qui s'exerce sur nos hôpitaux surpeuplés.

Les régions régionales de la santé :

- optimiseront les heures d'ouverture des services d'urgence afin de soutenir de nouveaux services nécessaires. Cela comprendra l'adoption d'un modèle de salles d'urgence ouvertes 16 heures par jour à Sussex, Sackville, Sainte-Anne-de-Kent, Caraquet, Grand-Sault et Perth-Andover afin d'accroître les possibilités d'accès à des médecins de famille et à des infirmières praticiennes durant le jour. Ce modèle est en place à Oromocto depuis 2002; et
- réduiront le nombre des patients sur la liste d'attente pour un(e) médecin de famille où un(e) IP, embauchant 18 IP pour des cliniques de soins dispensés par des équipes à Moncton, à Saint John et à Fredericton. Des postes additionnels d'infirmière praticienne seront aussi créés à Sussex, Sackville, Sainte-Anne-de-Kent, Caraquet et Perth-Andover afin d'accroître l'accès aux soins de santé primaires.

Le ministère de la Santé et les régions régionales de la santé continueront à :

- promouvoir la prestation de soins en équipe et créer des possibilités d'accès aux médecins de famille et aux infirmières praticiennes en soirée et les fins de semaine;
- collaborer avec le Programme extra-mural et Ambulance Nouveau-Brunswick pour créer un plus grand nombre de possibilités de soins à domicile plus complètes dans les collectivités; et
- mettre en œuvre des services de santé numériques permettant la prestation de soins en ligne.

Réduction des temps d'attente

Les longues attentes constituent une source importante de frustration pour les gens du Nouveau-Brunswick ayant besoin de soins. Nous prenons des mesures pour réduire les temps d'attente dans les salles d'urgence ainsi que les périodes d'attente pour les interventions chirurgicales et les évaluations en vue des soins de longue durée. Il y aura aussi une plus grande transparence concernant les délais d'attente des ambulances.

Les régies régionales de la santé :

- ajouteront huit infirmières praticiennes dans les salles d'urgence de Fredericton, Moncton et Saint John afin de fournir des soins plus rapides aux patients ayant besoin de soins de santé moins urgents en soirée et les fins de semaine;
- assumeront la responsabilité des évaluations en vue des soins de longue durée dans le but de réduire les périodes d'attente connexes pour les faire passer de deux mois à deux semaines;
- simplifieront la programmation des salles d'opération; et
- amélioreront l'accès aux spécialistes en centralisant et en coordonnant mieux les aiguillages. Plusieurs provinces ont adopté un tel modèle avec beaucoup de succès.

Ambulance Nouveau-Brunswick fera publiquement rapport de son rendement et de ses délais de réponse à l'échelle communautaire.

Amélioration des services de traitement des dépendances et de santé mentale

Au fur et à mesure que la stigmatisation de la maladie mentale s'estompe, de nombreuses personnes qui auraient précédemment souffert en silence cherchent à obtenir des soins, et les cliniques de santé mentale communautaires du Nouveau-Brunswick ont du mal à répondre à la demande de services, en particulier à celle provenant des personnes ayant des besoins moins complexes.

Les services de traitement des dépendances et de santé mentale sont actuellement assurés selon une approche universelle conçue à l'intention des personnes ayant des besoins prononcés. Il faut un nouveau modèle de prestation des soins.

Les régies régionales de la santé collaboreront avec le ministère de la Santé pour élargir l'éventail des services, notamment en :

- collaborant avec les médecins de famille et les infirmières praticiennes afin de s'assurer qu'ils disposent des bons outils pour aider les patients vulnérables ayant des besoins moins prononcés en matière de santé mentale;
- créant des postes de cliniciens en santé mentale à Sussex, Sackville, Sainte-Anne-de-Kent, Caraquet, Grand-Sault et Perth-Andover;
- mettant au point un nouveau modèle de soins visant à réduire les temps d'attente et à offrir un éventail élargi de services dans les cliniques de santé mentale communautaires;
- lançant des applications de santé mentale électroniques pour accroître l'accès aux soins autogérés;
- améliorant le soutien et l'accès aux services communautaires et collectifs lorsqu'il y a lieu; et
- assurant la prestation de programmes et de services aux adultes et aux jeunes au sein de tous les ministères et organismes gouvernementaux.

Embauche de plus de professionnels de la santé

Partout dans le monde occidental, les systèmes de soins de santé ont de la difficulté à répondre aux besoins de la génération vieillissante du baby boom. Nous devons embaucher plus de médecins, d'infirmières et d'autres professionnels de la santé pour intervenir face à la crise, mais la concurrence à l'endroit des professionnels de la santé est vive. Il ne suffit pas d'offrir de bons salaires pour attirer ces professionnels. Le Nouveau-Brunswick doit pouvoir garantir de bonnes conditions de travail et un bon équilibre travail-vie personnelle. Cela nécessitera une transformation du système et des plans de recrutement et de maintien en poste dynamiques.

Les régies régionales de la santé, le ministère de la Santé ainsi que le Programme extra-mural et Ambulance Nouveau-Brunswick collaborent avec les professionnels de la santé pour :

- mettre en œuvre la stratégie en matière de ressources infirmières qui a été élaborée conjointement avec toutes les parties prenantes;
- éliminer le système de numéros de facturation des médecins en collaboration avec le gouvernement;
- élaborer un plan provincial sur les ressources médicales;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement des médecins en milieu rural;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant les ressources humaines en psychologie;
- mettre en œuvre des initiatives ciblées de recrutement et de maintien en poste des travailleurs paramédicaux en collaboration avec le gouvernement; et
- étudier l'offre et la demande à l'égard de toutes les ressources humaines en santé du Nouveau-Brunswick afin de mieux comprendre nos besoins à long terme et de dresser un plan de recrutement et de maintien en poste de nos professionnels paramédicaux.

Prestation de services hospitaliers viables

Nos régies régionales de la santé ne peuvent pas maintenir le système provincial de santé sous sa forme actuelle. Environ 35 % des médecins, 40 % du personnel infirmier et 40 % des technologues de laboratoire médical seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années. Nous ne pourrions pas résoudre nos défis uniquement au moyen du recrutement. Nous devons en plus déplacer nos professionnels de la santé des services qui sont sous-utilisés et les réaffecter de manière à répondre aux besoins grandissants de notre population.

Les changements qui suivent amélioreront la viabilité de notre système, rehausseront la qualité des services que nous offrons à nos patients et accéléreront l'accès à des services grandement nécessaires. Plus important encore, ces changements nous aideront à nous assurer que **tous** les hôpitaux de la province demeurent ouverts et qu'ils sont mieux en mesure de contribuer à la santé de leurs communautés.

Les régies régionales de la santé :

- transformeront 120 lits de soins de courte durée dans six hôpitaux ruraux en lits de soins chroniques. La plupart de ces lits sont déjà fréquemment utilisés pour la prestation de soins à des aînés en attente d'une place en foyer de soins. Les patients ayant des besoins plus sérieux seront traités dans les hôpitaux plus importants. Les patients attendant une place en foyer de soins dans les hôpitaux régionaux où l'on a besoin de lits de chirurgie pourraient être déplacés dans les hôpitaux de taille plus modeste et bénéficier de soins plus appropriés;
- amélioreront les services de laboratoire au sein des deux régies régionales de la santé en adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux examens pratiqués au point de service. Les patients pourront encore se rendre à leur hôpital local pour des prises de sang et pour rapporter des échantillons; et
- amélioreront la prestation des services d'alimentation et d'entretien ménager dans les deux réseaux, tout en maintenant ces services au sein du secteur public.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick entamera un examen indépendant et transparent des services cliniques offerts dans les hôpitaux du Nouveau-Brunswick en vue d'assurer leur viabilité. Les régies régionales de la santé et les cliniciens seront invités à participer activement au processus. L'examen aidera les régies régionales de la santé à déceler des possibilités supplémentaires de veiller à ce que nos hôpitaux offrent des services de haute qualité dans le cadre d'un modèle durable durant les décennies à venir.